

# Compte rendu de l'Assemblée Générale 2006

**19h 45**, le Président de la section plongée de l'USP Palaiseau, Pierre LACANTE, déclare l'Assemblée Générale ouverte.

30 personnes sont présentes, en plus des 5 membres du bureau :

- Pierre LACANTE, Président,
- Yannick DELMAU, responsable technique des plongées,
- Thierry HAMEURY, secrétaire,
- Alain BALDACH, responsable et trésorier de la section enfants,
- Nicole ROLLAND, t=trésorière.

Il est regrettable que si peu d'adhérents se sentent concernés.

## Point N° 1 : rapport moral du Président

Pierre LACANTE ne nous gratifiera pas, cette année, d'un discours en préambule.

Il se contente de rappeler le caractère familial de ce club, ce dont tout un chacun se réjouit.

Il est heureux également de nous signaler, que cette saison encore, tout c'est bien déroulé.

Il évoque néanmoins le problème récurrent du peu de volontaires pour aider au sein du club, notamment en ce qui concerne le tractage.

Yannick DELMAU en profite pour lancer un appel à candidature, ...peu d'écho en retour (seulement Alain FOUCHER pour le vendredi).

Puis il termine sur le calendrier prévisionnel des sorties pour la saison prochaine :

- Une sortie au Frioul du 6 au 9 octobre 2006, ouverte aux plongeurs de tous niveaux.
- La sortie annuelle du club, période de l'ascension, en Corse ou à St Tropez (cette destination semblant privilégiée actuellement...).
- Une sortie en mer rouge (Egypte) étant aussi envisagée en 2007.

Nous en saurons plus, avec force détails quant aux modalités en début de saison.

Puis le président passe la parole à Yannick DELMAU.

## Point N° 2 : rapport moral du responsable technique

Yannick débute en soulignant le caractère particulièrement formateur du club cette année.

En effet, 12 niveaux 1, 8 niveaux 2 et 6 niveaux 3 ont été délivrés au cours de la saison.

Yannick souligne la forte promotion tous niveaux confondus cette année.

En fonction de la demande, il y aura également une formation niveau 3 la saison prochaine.

Yannick évoque aussi le manque crucial d'encadrants mer (N4), et en appelle à des volontaires pour le passage niveau 4 ou plus la saison prochaine.

Il faut savoir que l'année prochaine, un MF1 nous fera défaut, puisque Patrick CRESCENCE quitte la région parisienne. Il assurait l'encadrement en fosse pour les N3.

Le club fonde de grands espoirs en la réussite de Marc TERRAS et d'Alain BALDACH pour le brevet de MF1.

Yannick DELMAU insiste sur le manque d'expérience qu'il a décelé en ce qui concerne les remontées assistées lors des différents stages.

Puis il termine son intervention en lançant un sondage pour la sortie en mer rouge en 2007.

Il en ressort que 31 personnes seraient intéressées, 10 d'entre elles en période scolaire.

Pierrot prend la parole pour réaffirmer le caractère formateur du club, depuis sa création la section plongée a vu se former au sein de sa structure :

- 781 niveaux 1
- 132 niveaux 2,
- 21 niveaux 3.

Puis Yannick passe la parole au secrétaire.

### Point N° 3 : rapport moral du secrétaire

Thierry HAMEURY signale le problème rencontré encore cette année quant au rendu des dossiers d'inscription.

Il prévient que pour la saison prochaine, la date butoir pour rendre les dossiers d'inscription est fixée au mardi 30 octobre.

Passé cette date, les adhérents qui n'auront pas remis leur dossier d'inscription se verront interdire l'accès au bassin.

Il faut savoir que le club est responsable en cas d'incident, et que tous ses adhérents se doivent d'être en règle.

Il insiste également que seul les dossiers complets seront collectés, à savoir :

- La fiche d'inscription remplie
- Une photo d'identité, (merci de noter le nom au dos)
- Le certificat médical en cours de validité.
- Une autorisation parentale pour les mineurs
- Le chèque de règlement.

Il rappelle que la saison débutant le 03 octobre, les personnes disposent de 3 mois pour établir un certificat médical.

A propos de la fiche d'inscription, une nouveauté cette année. Vous devrez renseigner le numéro de la plaque d'immatriculation de votre véhicule afin que le club puisse vous établir un badge d'entrée à l'Ecole Polytechnique.

Cette fiche d'inscription sera prochainement téléchargeable sur le site internet du club.

Le secrétaire signale également que les anciens adhérents sont prioritaires pour l'inscription au passage de niveau ou en perfectionnement, et ce jusqu'au 04 septembre.

Passé ce délai, les inscriptions se feront au nombre de place.

Thierry s'étonne de ne voir aucun parent ou plongeur de la section enfants, seul Sylvain QUELLIER et Alain BALDACH représentent cette section à l'assemblée générale.

Alain BALDACH lui fait part du manque d'information de la part de la section adulte quant à la date de la dite assemblée.

Visiblement il y a eu un manque de concertation, le secrétaire en prend acte et promet d'y remédier l'année prochaine.

Enfin, Thierry termine en annonçant les nouveaux tarifs pour la saison à venir :

- Adulte préparant un niveau ou perfectionnement 190 €
- Mineur préparant un niveau 145 €
- Entretien (pas de cours) 100 €
- Licence seule 50 €.

Marc BOUCHEND'HOMME émet un désaccord à cette légère augmentation.

Le secrétaire lui objecte que les tarifs n'ont pas augmentés depuis 3 ans.

Les personnes présentes votent pour cette augmentation.

Puis il passe la parole à Alain BALDACH.

[Point N° 4 rapport moral du responsable et du trésorier de la section enfant.](#)

Alain rappelle les effectifs de la section : 25 enfants inscrits et 4 encadrants.

Puis il fait le point sur les sorties effectuées et à venir.

A l'instar de la section adulte, Alain évoque le problème lié aux volontaires, gonflage et tractage.

Il apparaît que seul Alain assure le gonflage et le tractage des blocs, ce qui sera problématique le jour il ne pourra être disponible.

Alain BALDACH annonce que 4 plongeurs de leur section intégreront la section adulte l'année prochaine.

Puis il passe la parole à Nicole ROLLAND.

#### Point N° 5 : rapport moral de la trésorière

Ras, la trésorerie est saine, cependant, Nicole attire l'attention sur la justesse des finances cette année.

En effet, le club a du faire face à une dépense imprévue : la réparation et la remise en état du petit compresseur pour un montant de 3 500 €.

De plus, les subventions municipales ont baissées.

Puis le président reprend la parole pour passer au point suivant.

#### Pont N° 6 : élection des membres du bureau.

Aucun membre ne démissionne.

2 nouveaux adhérents se présentent, Philippe DELMAS en tant que responsable du matériel et Alain FOUCHER pour assurer les animations au sein du club.

Les anciens et les nouveaux représentants sont élus, le bureau se composant donc de 7 membres :

- Pierre LACANTE, Président,
- Yannick DELMAU, responsable technique des plongées adultes,
- Nicole ROLLAND, trésorière,
- Alain BALDACH, responsable et trésorier de la section enfants,
- Philippe DELMAS, responsable du matériel,
- Alain FOUCHER, chargé des animations,
- Thierry HAMEURY, secrétaire.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour le Président clôt cette assemblée générale à **20h15**.